

REGLEMENT DU GRAND PRIX JEUNES DE PLENEUF Benjamins / U12 8 ET 9 OCTOBRE 2022



Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION	- être licencié à la ffgolf et s'être acquitté du "droit de jeu fédéral" de 35 € ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue - être de catégorie Benjamins ou moins - être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs - remplir tous les critères sportifs d'inscription - répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur - attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur l'espace licencié. Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions. Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé spécial mineur disponible sur le site de la fédération ou sur extranet - Documentation – sport).
TERRAIN	Parcours de Pléneuf Val André Filles : Benjamines 4574 m - (marques rouges) / U12 4209 m - (marques violettes) Garçons : Benjamins 5499 m - (marques jaunes) / U12 4911 m - (marques grises)
FORMULE DE JEU	Simple Stroke Play 36 trous – 18 trous par jour Épreuve non-fumeurs : cf. § 1.2-2 (5) Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits : cf. § 1.2-2 (8) Entraînement la veille du 1er tour sur réservation des départs au 02 96 63 01 12
INDEX	L'index figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions sera pris en compte.
SERIES	Deux catégories : U12 ; Benjamin(e)s
INSCRIPTIONS	<u>La date limite</u> d'inscription est fixée au 23 septembre 2022. Inscription en ligne sur le site de la Ligue de Bretagne de Golf : https://liguebretagnegolf.org/ La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site de la Ligue : le 27 septembre 2022.
	Champ de participants limité à 96 joueurs. Selon la répartition suivante, nombre minimum et index maximum dans chaque catégorie : Garçons Filles Benjamins 15 18.4 6 26.4 U12 15 36 6 42 La répartition des 10 wild cards est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter une partie au Club organisateur. Cette répartition s'effectue indépendamment des catégories.
	Les joueurs Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent. Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.
	En cas de scratchs après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratchs le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.
DROIT ENGAGEMENT	40 € Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.
TIRAGE DES DEPARTS	Par catégorie et par sexe. 1er tour : dans l'ordre croissant des index. 2ème tour : ordre inverse du classement du 1er tour Diffusion des horaires de départ au plus tard la veille de la journée de reconnaissance : https://liguebretagnegolf.org/ ou au 02 96 63 01 12
CLASSEMENT	Brut exclusivement et obligatoirement par sexe et par catégorie (pas de classement mixte). En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, le Comité de l'épreuve départagera les joueurs par un play-off en trou par trou. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.
REMISE DES PRIX	À l'issue de la compétition au Club House, suivie d'un goûter (si les conditions sanitaires le permettent).
COMITÉ	Le Comité est composé de l'arbitre désigné, du directeur du golf et d'un membre du bureau de l'association. Il pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ de joueurs et/ou des conditions climatiques.